

# L'ENQUÊTE FORESTIÈRE DANS LE COMTÉ D'ARTHABASKA

Depuis quelques mois, l'A.F.C.E. a entrepris une enquête auprès des petits propriétaires forestiers du comté d'Arthabaska. Enrichie de l'expérience du passé où des travaux similaires avaient été exécutés dans les comtés de Richmond, Compton et Shefford, l'A.F.C.E. a maintenant terminée ses rencontres avec les propriétaires échantillonnés, et nous tenons à les remercier pour leur collaboration qui a facilité grandement l'enquête. Présentement, nous sommes à rédiger le rapport et de plus en plus le milieu forestier du comté d'Arthabaska se dessine.

Le but premier de cette enquête et de celles qui l'ont précédée est en fait de mieux connaître le potentiel forestier des Cantons de l'Est et les exigences de ses propriétaires. À partir de ces travaux, l'A.F.C.E. pourra orienter de façon plus tangible son travail auprès des gens intéressés à la forêt et à sa conservation.

Malgré que le rapport ne soit pas terminé, nous pouvons déjà dresser le schéma de la forêt du comté d'Arthabaska et décrire l'intérêt que lui porte ses propriétaires. Ce comté se divise en deux zones bien distinctes: une première, située au nord, couvrant environ les 2/3 du comté, plane, parsemée de tourbières, de dunes, de méandres, etc., est en fait une portion de la vallée du St-Laurent.

Son sol riche rend bien à l'agriculteur le travail qu'il y accomplit. La forêt y est peu abondante dû au fait que plusieurs boisés furent rasés pour en faire de la terre cultivable, le bois n'ayant pas dans le passé la valeur qu'on lui connaît présentement. Plusieurs feux y ont pris naissance, causés principalement par les abattis et les cueilleurs de bleuets qui utilisaient le feu pour augmenter leurs récoltes. Suite à ces interventions, la forêt de cette zone est très limitée. Rares sont les beaux lots à bois et les érablières productives. La majorité des boisés sont jeunes et composés d'essences indésirables. De ce fait, les propriétaires rencontrés accordent peu d'importance au bois. Plusieurs sont cultivateurs et, avec les problèmes qu'on leur connaît présentement, ne concèdent à peu près pas de temps à l'aménagement et à l'exploitation de leurs lots boisés. Certains récoltent leur bois de chauffage. Bref, cette zone est à vocation agricole et le secteur forêt y est délaissé. Par contre, on y fait du reboisement mais surtout chez les non-cultivateurs.

La seconde zone, située au sud du comté et faisant partie du contrefort des Appalaches, offre aux propriétaires forestiers de meilleures possibilités. Le sol se prêtant moins à la culture ainsi que l'accessibilité plus difficile du



par BERNARD ST-JEAN

terrain, sont deux facteurs qui ont protégé la forêt de cette partie de comté. Elle y est dans son ensemble plus âgée et de meilleure qualité permettant une exploitation plus rentable. La majorité des propriétaires possèdent leur érablière et en retirent des profits. Plusieurs cultivateurs retirent de la forêt un revenu d'appoint appréciable par la vente du bois, l'utilisation personnelle qu'ils en font et l'exploitation de leur érablière. Par contre, certains cèdent aux prix alléchants qu'offrent les citadins pour leur terre et les exploitants forestiers pour leur bois. Plusieurs Américains y sont déjà propriétaires.

Enfin, l'A.F.C.E., tout en poursuivant son enquête, a fourni une foule de conseils techniques aux propriétaires visités tout en les encourageant à protéger la forêt et à la renouveler par le reboisement.

Ce court résumé n'est, en fait, qu'une ébauche de ce travail dont plusieurs renseignements seront communiqués prochainement.

## ON AMÉNAGE SON BOISÉ!



M. Armand Lessard de St-Albert est propriétaire d'une plantation d'environ 42,000 pins. Il y consacre beaucoup de temps et d'efforts comme on peut le voir ici sur cette photographie. La devise de M. Lessard est: "Ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait." Nous le félicitons et lui assurons notre entière collaboration.



Sur cette photo, on voit M. Bruno Fournier de St-Rosaire dans son boisé de ferme. On remarque derrière lui un pin blanc de près de trois pieds au D.H.P. (diamètre hauteur de poitrine) et une régénération bien établie. M. Fournier aménage son boisé depuis 1938 et en est fier. Félicitations à M. Fournier.